



ENQUETE EMPLOI 1994-95

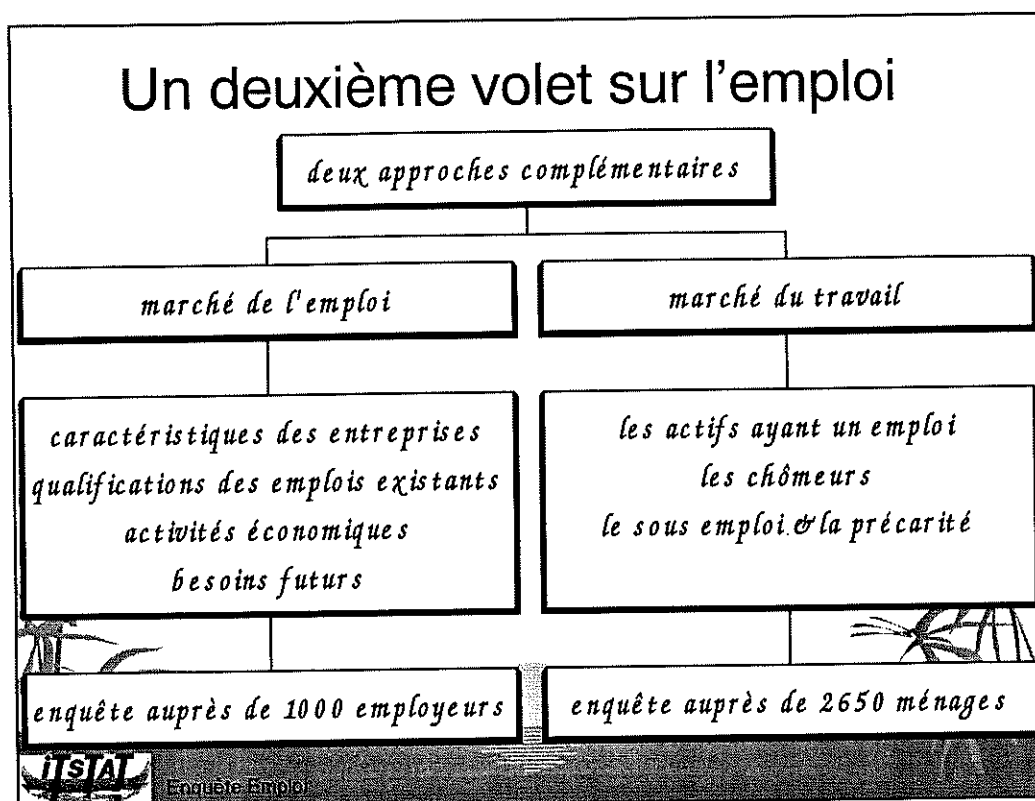
premiers résultats



L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN POLYNESIE FRANCAISE

Principaux résultats de l'Enquête sur l'Emploi 1994
réalisée auprès des ménages résidant en Polynésie française
E.E. 94

L'I.STAT. a réalisé fin 1994 une Enquête sur l'Emploi auprès des ménages résidant en Polynésie française. Celle-ci permet de mesurer, pour la première fois sur le territoire, l'activité et le chômage au sens des normes statistiques internationales adoptées en 1982 par le Bureau International du Travail (B.I.T.). Ces données sont par suite comparables avec les autres pays ; elles sont en outre disponibles pour chacun des archipels de la Polynésie.



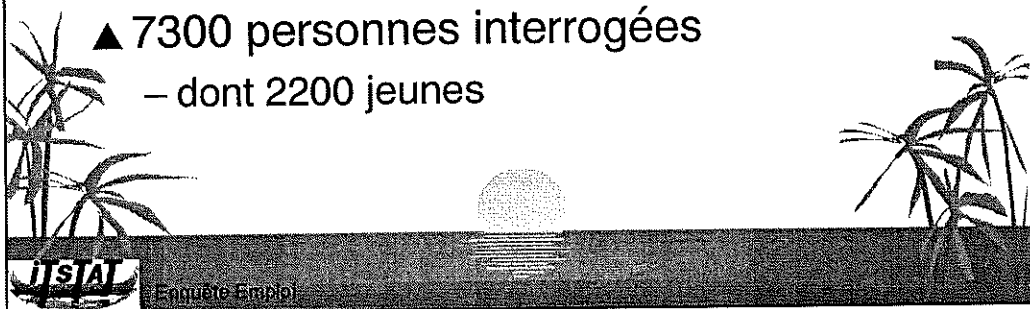
L'Enquête sur l'Emploi auprès des ménages (EE94) fait partie de la vaste « Etude sur l'Emploi en Polynésie », lancée en 1994 par l'I.T.STAT., pour la première fois sur le territoire.

L'opération comprenait deux volets, correspondant à deux approches complémentaires, à savoir :

- une approche en terme de « marché de l'emploi », ou encore d'étude des emplois et des structures de qualifications correspondantes, obtenue à partir de deux enquêtes auprès des entreprises: l'Enquête sur la Structure des Emplois conduite par sondage en 1994 auprès des employeurs du secteur privé polynésien (ESE94), et l'enquête qualitative par interviews de chefs d'entreprises réalisée en 1995 dans le cadre d'une convention de partenariat entre l'I.T.STAT. et la Direction des Enseignements Secondaires (D.E.S.);
- une approche en terme de « marché du travail » c'est-à-dire d'étude des actifs potentiels, en terme de formations, qualifications, situations par rapport à l'emploi..., réalisée à partir de l'Enquête sur l'Emploi et le chômage auprès des ménages lancée en 1994 par sondage sur l'ensemble de la Polynésie (EE94).

Une enquête complexe ...

- ▲ 2650 ménages enquêtés
- ▲ tous les archipels
- ▲ 22 millions de F. CFP
- ▲ trois types de questionnaires
- ▲ 7300 personnes interrogées
– dont 2200 jeunes



L'objectif de cette opération était de combler les lacunes du dispositif d'observations statistiques existant en matière de connaissance de l'emploi et du chômage. Réalisée à l'initiative et sous la maîtrise d'oeuvre de l'I.T.STAT., l'étude sur l'Emploi a pu être menée à bien grâce à l'obtention d'un financement FIDES d'un montant de 22 millions de francs CFP.

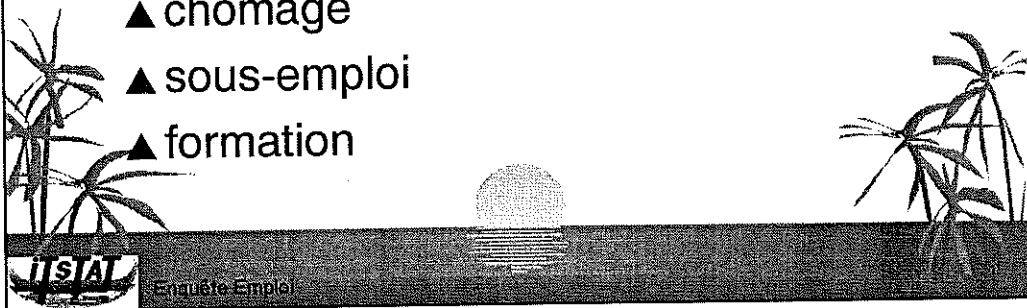
La conception, le développement et le suivi de ces opérations ont été réalisés dans le cadre d'une large consultation et implication des partenaires institutionnels et locaux, à travers notamment la mise en place d'un comité de pilotage réunissant des représentants de l'Agence pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (A.E.F.P.), du Service des Affaires Sociales, du Ministère de l'Economie, de l'I.T.STAT. ainsi que de l'Etat (MAFIC) financeur du projet.

Ce sont non moins de 2 600 ménages, 7 300 personnes en âge de travailler (ayant 15 ans et plus) et 2 200 jeunes (de 15 à 25 ans) qui ont été interrogés au moyen de questionnaires, sur chacun des archipels de la Polynésie.

Des réseaux d'enquêteurs temporaires, travaillant sous l'encadrement de l'équipe de contrôleurs, ont également été constitués (30 agents enquêteurs sur une période de 3 mois en moyenne, les enquêtes dans les archipels éloignés de TAHITI ayant été effectuées par les contrôleurs de l'Institut).

...et complète

- ▲ normes internationales (B.I.T.)
- ▲ questionnaires adaptés
- ▲ activité
- ▲ chômage
- ▲ sous-emploi
- ▲ formation

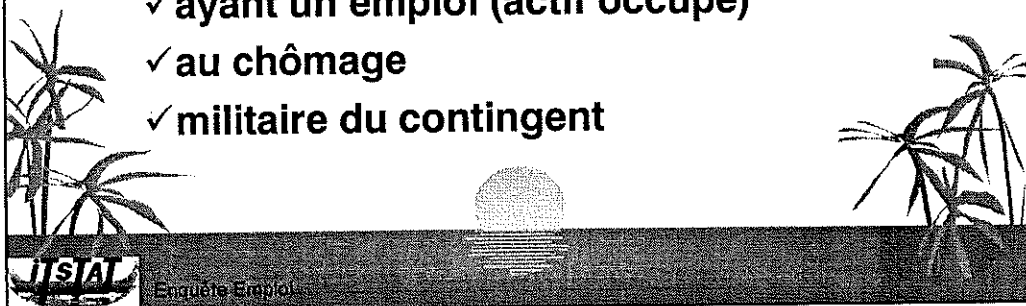


Cette vaste enquête par sondage permet de mesurer, pour la première fois sur le territoire, l'activité et le chômage au sens des normes statistiques internationales adoptées en 1982 par le Bureau International du Travail (B.I.T.), de manière comparable avec les autres pays. Les informations collectées portent sur la structure et les caractéristiques de la population en âge de travailler, qu'elle soit présente ou non sur le marché du travail: actifs ayant un emploi, chômeurs et inactifs, et ce en terme de formations, initiales ou continues, de qualifications ou encore d'expériences professionnelles..., ainsi que sur les caractéristiques démographiques et l'environnement familial et social.

Définitions

POPULATION ACTIVE : population âgée de 15 ans ou plus

- ✓ ayant un emploi (actif occupé)
- ✓ au chômage
- ✓ militaire du contingent



La population active, au sein de la population totale d'un pays, comprend toutes les personnes en âge de travailler (c'est à dire âgées de 15 ans ou plus) qui sont :

- occupées : ayant un emploi à temps complet ou à temps partiel, quelle que soit la nature du contrat de travail;
- au chômage (inscrites à l'AEFP ou non);
- militaire du contingent.

Pour l'enquête emploi, la période de référence est la semaine précédant le passage de l'enquêteur. Les congés (annuels, maladie, maternité,...) sont considérés comme de l'activité.

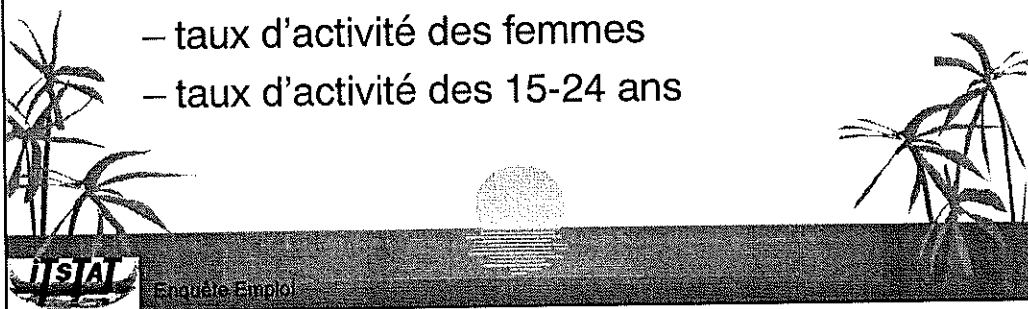
Sont notamment classés dans les inactifs les jeunes scolarisés, les femmes au foyer et les retraités n'ayant plus d'activité professionnelle.

Définitions

TAUX D'ACTIVITE :

part de la population active dans la
population totale correspondante (en %)

- taux d'activité des femmes
- taux d'activité des 15-24 ans



Le taux d'activité permet de mesurer la part de la population présente sur le marché du travail.

C'est la proportion de personnes actives (en emploi ou en chômage) d'une certaine catégorie de population parmi l'ensemble des personnes en âge de travailler (âgées de 15 ou plus) de la même catégorie.

Il est, par exemple, possible de calculer un taux d'activité pour les femmes, les jeunes ou pour un archipel.

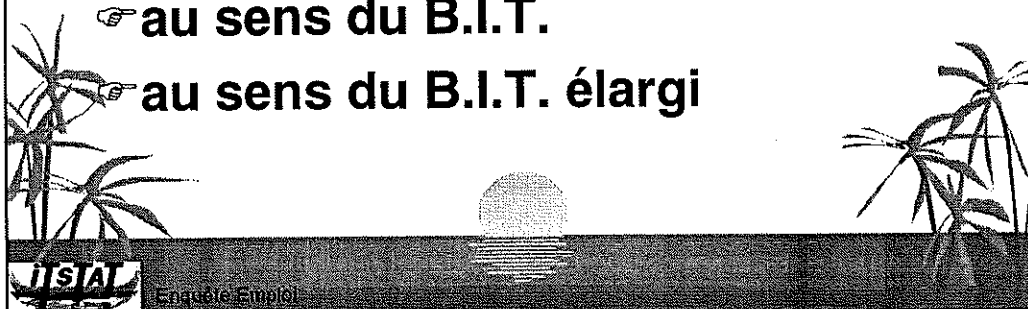
Définitions

CHOMAGE :

☞ **au sens du recensement**

☞ **au sens du B.I.T.**

☞ **au sens du B.I.T. élargi**



La mesure du chômage est complexe et fait appel à des critères qui peuvent varier, en fonction des éléments dont on dispose.

C'est ainsi qu'un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du Bureau International du Travail (B.I.T.), ni au sens de l'ANPE, en France.

Un chômeur au sens du recensement est une personne qui se déclare au chômage. Trois questions sont posées qui permettent d'identifier le chômeur.

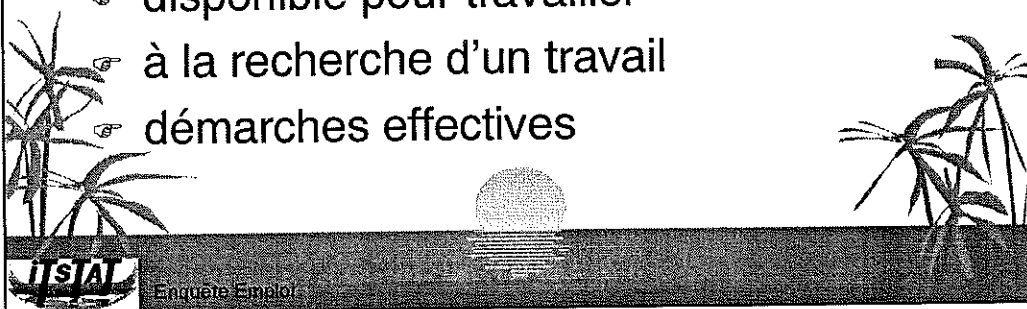
Dans l'enquête emploi, une vingtaine de questions permettent, par recoupement, de vérifier que la personne interrogée est effectivement au chômage.

Ces différences de définitions expliquent la divergence de certains chiffres et interdisent donc des comparaisons entre sources n'utilisant pas les mêmes critères.

Définitions

CHOMAGE au sens du B.I.T.

- ☞ sans travail
- ☞ disponible pour travailler
- ☞ à la recherche d'un travail
- ☞ démarches effectives



La définition du chômage au sens du Bureau International du Travail (B.I.T.) est utilisée par tous les pays disposant d'un système statistique.

Elle présente donc l'avantage de permettre des comparaisons internationale.

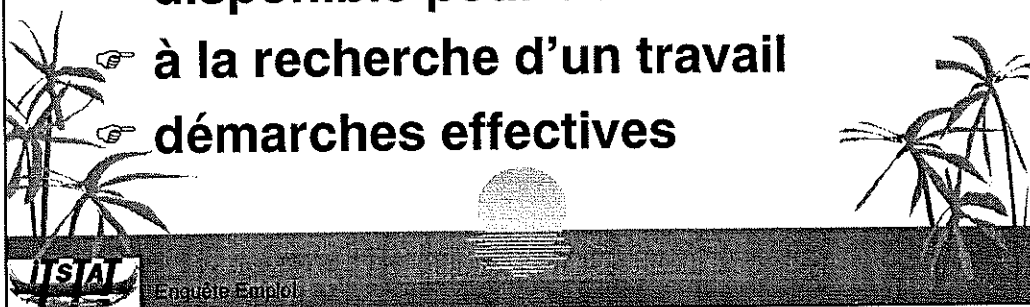
Cette définition est celle qui a été utilisée dans le cadre de cette enquête. Une vingtaine de questions ont été posées à chaque individu interrogé, pour vérifier que les critères requis par l'organisation internationale étaient bien respectés.

Au sens du B.I.T., est considéré comme au chômage toute personne qui n'a pas d'emploi, qui est disponible immédiatement pour travailler, qui déclare chercher un emploi et qui a effectivement effectué des démarches récentes pour en trouver un.

Définitions

CHOMAGE au sens du B.I.T. élargi

- ➡ **sans travail**
- ➡ **disponible pour travailler**
- ➡ **à la recherche d'un travail**
- ➡ **démarches effectives**



Pour les pays dont le marché de l'emploi est peu ou pas structuré (absence de structures permettant de confronter l'offre et la demande d'emploi), le Bureau International du Travail a élargi sa définition.

Considérant qu'en l'absence d'organisation spécifique, une personne à la recherche d'un emploi n'effectue que difficilement des démarches, la notion de chômage au sens du B.I.T. élargi abandonne le critère de recherche effective d'un emploi.

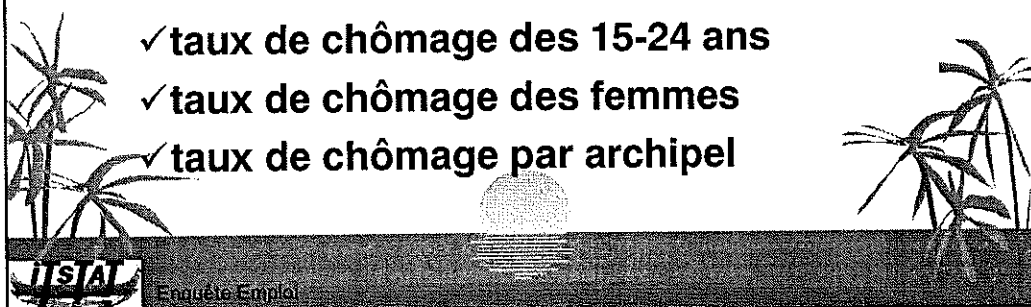
En Polynésie française, l'éclatement de la géographie, l'économie encore très traditionnelle des archipels éloignés renforçant le caractère informel du marché du travail et la présence de l'AEFP sur la seule île de Tahiti, justifient que la mesure du chômage ait été également faite au sens élargi.

Cependant, cette mesure n'étant pas effectuée en France métropolitaine et dans les DOM, les comparaisons ne doivent se faire que sur le chômage au sens strict du B.I.T.. Il en va de même pour les comparaisons internationales.

Définitions

taux de chômage :
part des chômeurs dans la
population active
correspondante

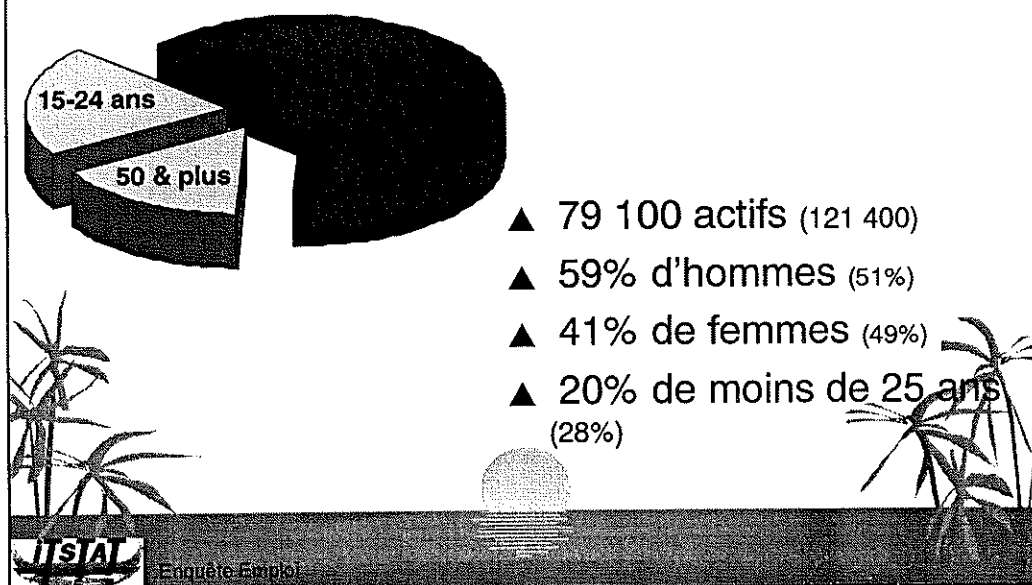
- ✓ taux de chômage des 15-24 ans
- ✓ taux de chômage des femmes
- ✓ taux de chômage par archipel



Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs appartenant à une population et le nombre d'actifs de cette même population.

Il est donc possible de calculer, outre le taux de chômage de l'ensemble d'un pays, le taux de chômage pour des sous ensembles tels que les femmes, les jeunes ou une zone géographique restreinte.

POPULATION ACTIVE



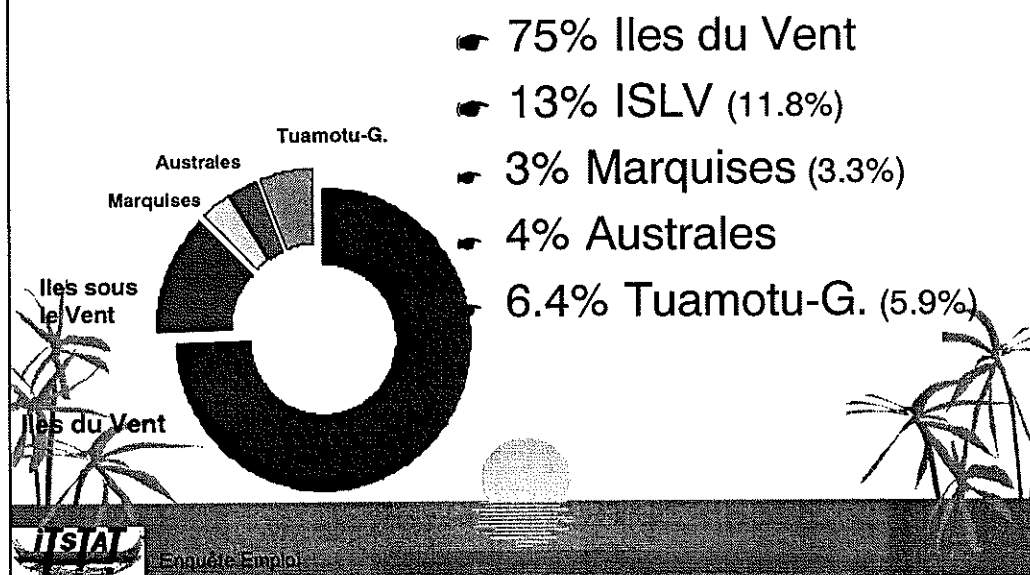
En Polynésie française, la population est très présente sur le marché du travail.

On dénombre environ 79100 actifs pour une population totale des personnes âgées de 15 ans ou plus estimée à 121 400.

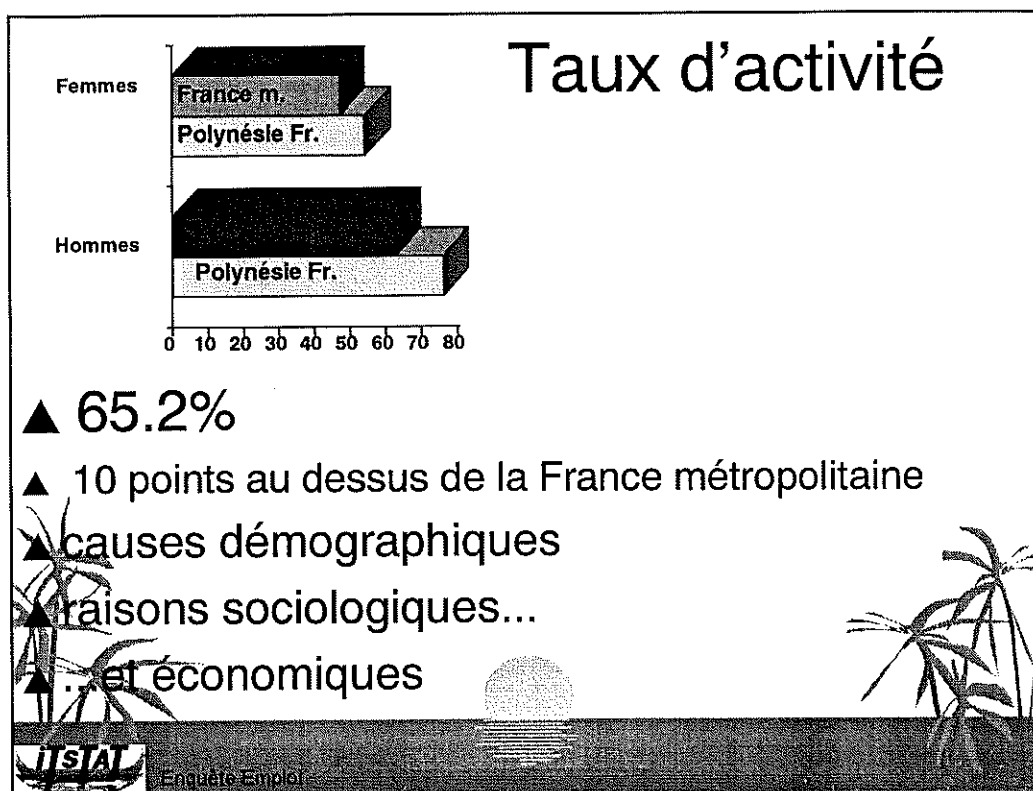
Compte tenu de la place encore relativement importante qu'occupe le secteur primaire, les hommes sont surreprésentés : 59% des actifs sont des hommes alors que ces derniers ne représentent que 51% de la population des 15 ans ou plus.

Bien que sous représentées parmi les actifs, les femmes polynésiennes sont globalement plus nombreuses à se porter sur le marché du travail qu'en France métropolitaine. Mais cela concerne surtout les deux extrémités de la vie active.

Concentration identique à la population



La répartition de la population active par archipel est conforme à la répartition de la population. Ainsi, l'archipel de la Société regroupe, à lui seul, près de 90% des actifs du territoire.

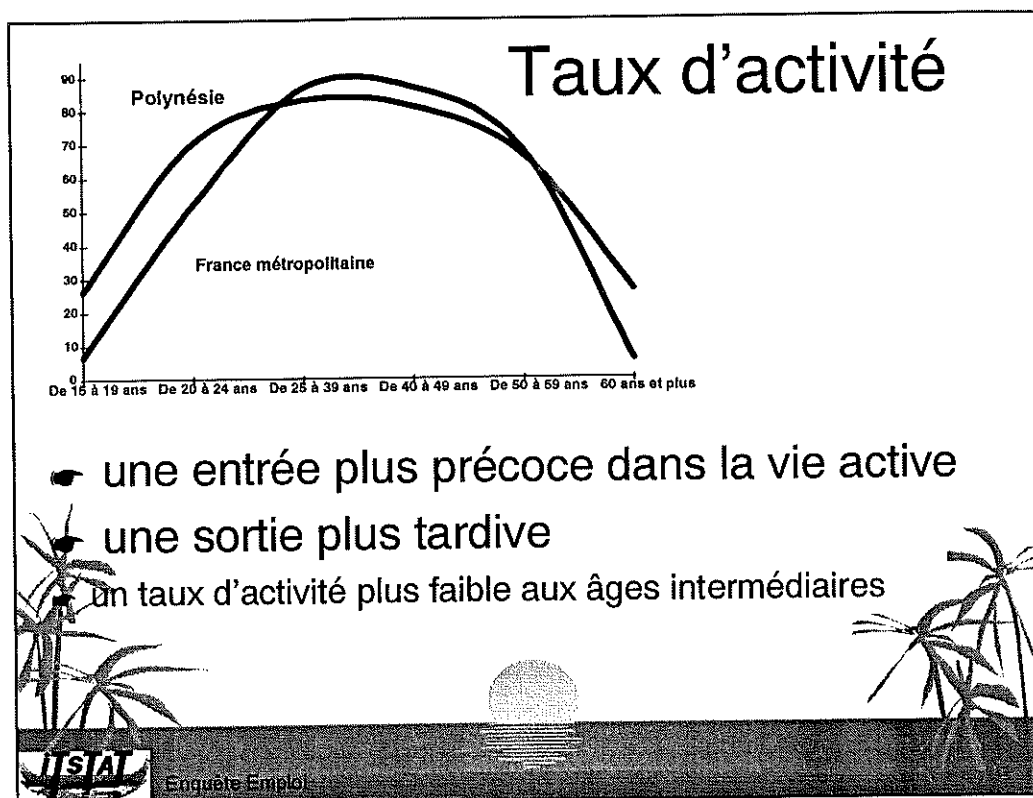


Le taux d'activité, c'est-à-dire la proportion de personnes en emploi ou en chômage parmi l'ensemble des personnes en âge de travailler (âgées de 15 ans et plus), atteint 65,2 %. Ce taux est supérieur de plus de 10 points à celui de la France métropolitaine (54,5 % en mars 1994 et 1995).

Parmi les départements et territoires d'outre-mer, seule la Guyane présente un taux d'activité du même ordre de grandeur (62,5 % en 1993, contre 52 à 57 % dans les autres DOM), qui reste néanmoins inférieur à celui de la Polynésie.

L'écart constaté entre le taux d'activité territorial et la moyenne métropolitaine peut être décomposé en deux éléments : un « effet structurel », qui mesure l'influence des différences existant entre les structures démographiques des deux populations, par sexe et groupe d'âge, et un « effet spécifique » ou « géographique », qui résulte des autres facteurs propres à la Polynésie.

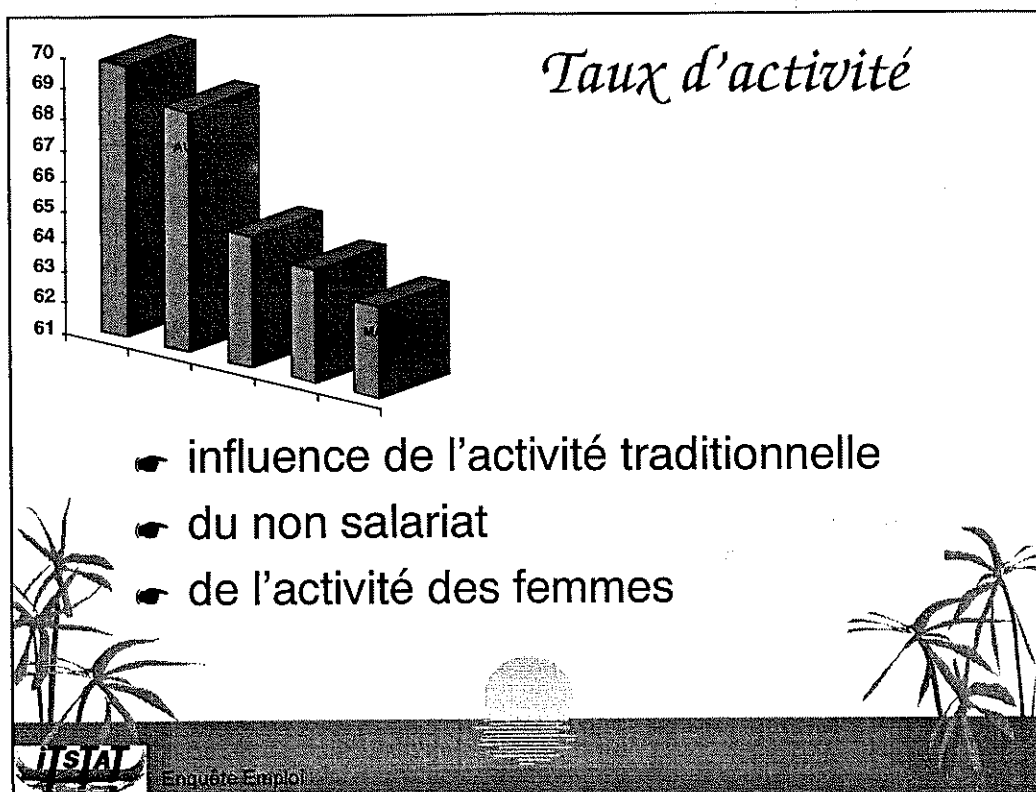
Il en ressort que l'écart entre les deux taux d'activité (+ 10,7 points sur le territoire) s'explique à peu près autant par les disparités entre les structures démographiques des deux populations (+ 5,7 points) que par les différences en matière de comportement d'activité (+ 5,0 points). Celles-ci sont liées à des facteurs culturels et sociologiques spécifiques à la Polynésie.



La plus grande propension à l'activité provient des populations les plus jeunes et les plus âgées, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. L'achèvement plus précoce de la scolarité des jeunes polynésiens et l'importance du non-salariat pour les plus âgés, en particulier dans les archipels éloignés (agriculture, pêche, artisanat...), expliquent ces résultats.

A contrario, les adultes de 25 à 49 ans sont moins fréquemment présents sur le marché du travail qu'en métropole, en particulier lorsque ce sont des femmes. Cette moindre participation à la vie active enregistrée de la part des femmes polynésiennes aux âges intermédiaires, est à mettre en relation avec leur forte fécondité (soit 2,9 enfants par femme, contre 1,7 en France métropolitaine).

Ainsi, en Polynésie française comme dans les autres DOM-TOM, les taux d'activité augmentent plus rapidement mais diminuent plus tôt et moins vite avec l'âge qu'en métropole. La répartition de l'activité entre les générations est par suite plus uniforme.



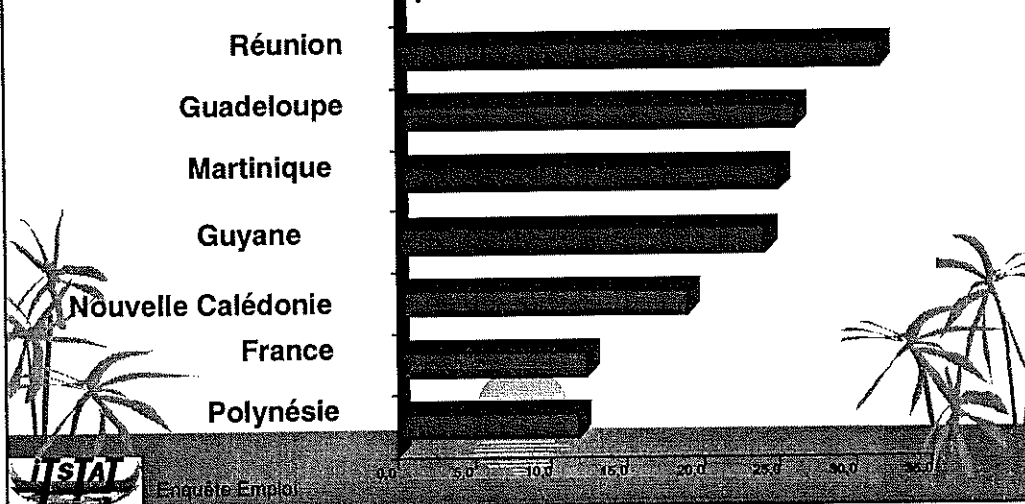
Quel que soit le lieu de résidence, la présence sur le marché du travail est toujours beaucoup plus développée sur le territoire qu'en métropole : dans chacun des archipels, le taux d'activité global des hommes est en effet toujours supérieur à 74 % (62,7 % en France métropolitaine), tandis que celui des femmes n'est jamais inférieur à 50,5 % (47,0 % en métropole).

Tous sexes confondus, les taux d'activité sont du même ordre de grandeur aux ILES-DU-VENT, aux ILES-SOUS-LE-VENT et aux MARQUISES, soit de l'ordre de 64 à 65 %. Ils sont en revanche nettement plus élevés aux TUAMOTU-GAMBIER et aux AUSTRALES, où ils atteignent respectivement 69,9 % et 68,9 % .

L'importance de l'économie traditionnelle dans ces deux archipels explique ces fortes propensions à l'activité : le secteur primaire y représente encore plus de 40 % des emplois, et plus d'1 actif occupé sur 2 est non salarié. La participation des femmes mais aussi des jeunes à l'activité y est également plus développée. Ce sont en outre ces deux archipels qui présentent la plus faible proportion de chômeurs parmi l'ensemble de la population active.

Chômage

- 11.8% (France métro. : 12%)
- soit 9300 chômeurs
- 2 à 3 fois moins que les autres DOM-TOM



Le taux de chômage mesuré par l'Enquête Emploi s'établit à 11,8 % **sur l'ensemble de la Polynésie, ce qui représente 9 320 chômeurs** pour une population active totale (actifs ayant un emploi, militaires du contingent et chômeurs) de 79 120 personnes.

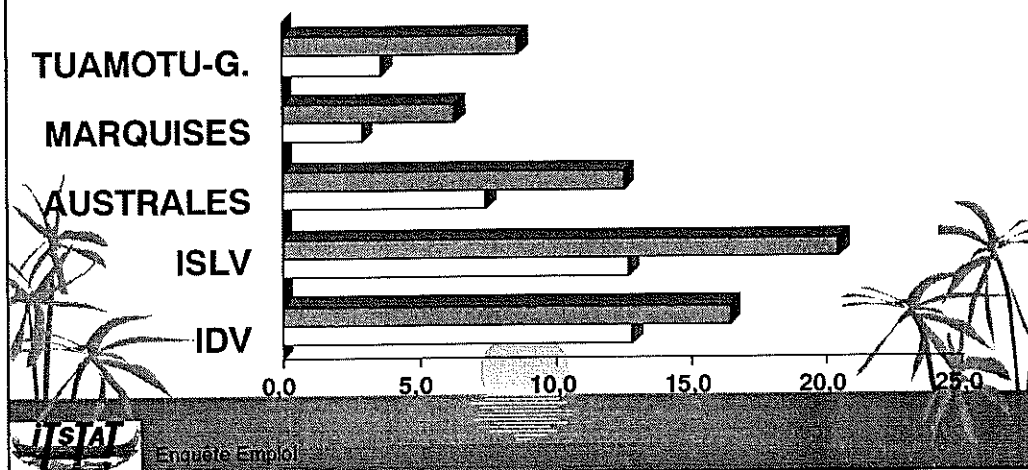
Globalement, le chômage apparaît donc sensiblement du même ordre de grandeur sur le territoire que sur l'hexagone, où il oscille autour de 12 % depuis 1994. Il est en revanche nettement moins élevé que celui observé dans les autres départements et territoire d'outre-mer.

C'est l'île de la Réunion qui connaît la situation la moins favorable, avec un taux de chômage 2,6 fois plus élevé que celui de la Polynésie et de la France métropolitaine.

Viennent ensuite les Antilles et la Guyane qui présentent un taux de chômage variant de 26 à 24 %, soit un chiffre encore 2 fois plus important que celui observé sur le territoire, et enfin la Nouvelle-Calédonie où le taux s'élève à 19,2 % (soit 1,6 fois le taux polynésien).

Chômage B.I.T. (strict & élargi)

- abandon du critère de recherche



Les caractéristiques géographiques de la Polynésie, sont autant de facteurs qui expliquent la quasi-inexistence de marchés du travail locaux. Ces caractéristiques constituent autant de handicaps à l'organisation d'un marché du travail plus large, au niveau de l'ensemble du territoire.

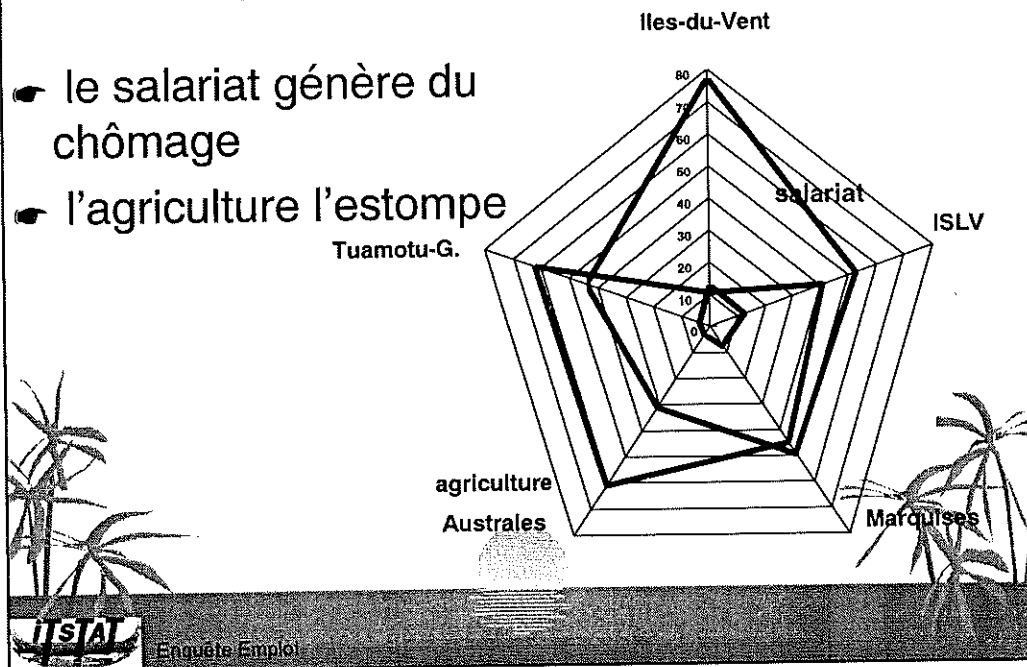
De plus, l'inexistence ou l'inorganisation d'un marché du travail local et la carence de possibilités d'emplois dans le secteur moderne, ont souvent pour conséquence (notamment en l'absence d'un système d'indemnisation du chômage ou d'un revenu minimum garanti) le développement du non-salariat.

Faute de pouvoir prétendre à un emploi salarié, stable et bien rémunéré, et ne pouvant en outre s'offrir le « luxe » de l'inactivité du fait de la nécessité, si ce n'est de procurer un revenu au ménage du moins d'assurer sa subsistance, les personnes s'engagent alors dans des activités plus traditionnelles, souvent non formalisées ou de proximité (agriculture ou pêche de subsistance, petit artisanat, petit commerce...).

Si l'on renonce alors au critère de la recherche effective de travail pour mesurer le chômage en Polynésie, comme l'autorise la définition du B.I.T. dans ce type de situations, le taux de chômage s'établit à 16,1 % sur l'ensemble du territoire, ce qui représente 13 000 personnes.

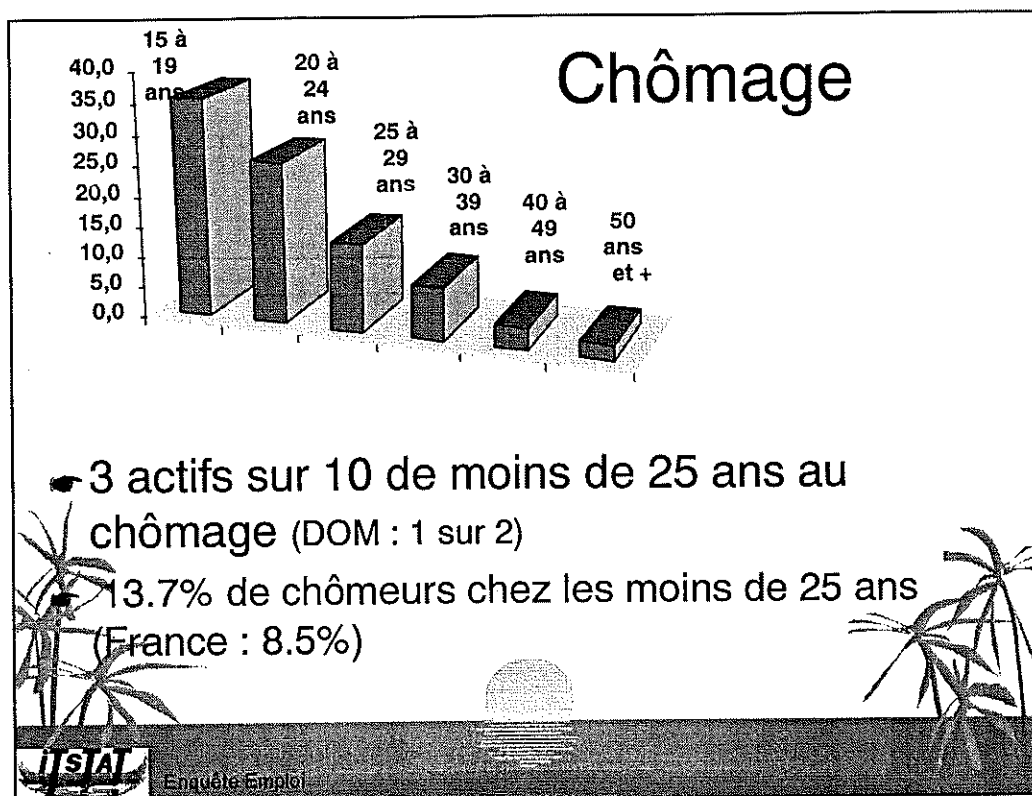
Chômage : des causes spécifiques

- le salariat génère du chômage
- l'agriculture l'estompe



Plusieurs facteurs expliquent le niveau élevé du taux de chômage que connaissent les DOM : le déclin très marqué des emplois agricoles, la progression démographique très rapide sans commune mesure avec celle de l'emploi, l'inadéquation entre la qualification croissante des emplois créés et le manque de formation de la main d'oeuvre locale, la forte progression de l'activité des femmes, l'arrêt de l'émigration vers la métropole....

En Polynésie, en revanche, l'absence d'un système d'indemnisation du chômage et d'un revenu minimum garanti, ainsi que la place toujours importante qu'occupent le secteur primaire et l'économie traditionnelle, pourvoyeurs de nombreux emplois non ou peu qualifiés, expliquent en partie le niveau moins élevé du chômage comparativement aux autres DOM-TOM.



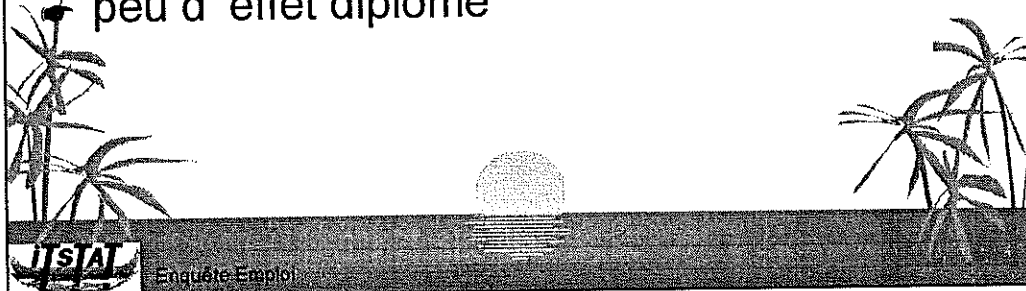
En Polynésie comme ailleurs, les jeunes sont les plus exposés au risque de chômage. Globalement, le taux de chômage des moins de 25 ans s'établit à 29,0 % sur l'ensemble du territoire. Ce chiffre signifie que, sur 10 jeunes présents sur le marché du travail (c'est-à-dire « actifs »), 7 ont un emploi tandis que 3 sont au chômage.

Si ce taux est un peu plus élevé que celui enregistré en métropole (27,7 % en mars 1994 et 25,9 % en mars 1995), il est à nouveau nettement inférieur à celui que l'on observe dans les DOM (de l'ordre de 43 à 53 % en mars 1993, soit environ 1 jeune actif sur 2).

Les jeunes de 15 à 24 ans étant encore nombreux à l'école ou à la maison (c'est-à-dire « inactifs »), la part des chômeurs parmi l'ensemble de la population jeune (« active » et « inactive ») est certes beaucoup moins importante, mais reste néanmoins préoccupante. Elle s'établit à 13,7 % en Polynésie, ce qui correspond cette fois à un niveau bien supérieur à celui enregistré en métropole (8,5 % en mars 1994 et 7,7 % en mars 1995). La plus forte propension à l'activité des jeunes polynésiens explique cet écart entre les deux taux.

Chômage : les jeunes...

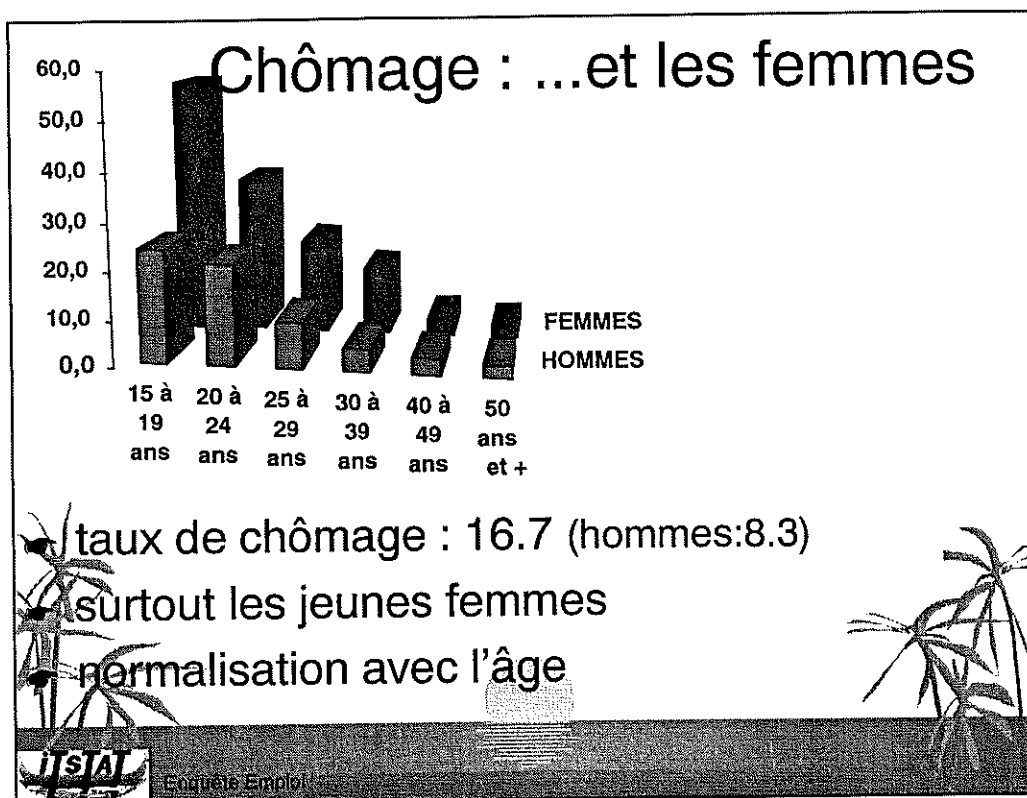
- 1 chômeur sur 2 a moins de 25 ans (France:1/5)
- atteint surtout les très jeunes : 1 chômeur pour 3 actifs parmi les 15-19 ans
- scolarité plus courte
- faible qualification
- peu d'effet diplôme



Ce sont les générations les plus jeunes qui rencontrent le plus de difficultés pour trouver du travail. Parmi la classe d'âge des 15 à 19 ans, 1 actif sur 3 est au chômage en Polynésie, ce qui représente près d'1 jeune sur 10 de cette tranche d'âge. Sortis très tôt du système de formation scolaire, ces jeunes cumulent le double handicap d'un manque de qualification (qu'elle soit validée ou non par un diplôme) et de l'absence d'expérience professionnelle. A titre de comparaison, en métropole, seul 1 jeune sur 50 ayant entre 15 et 19 ans est concerné par le chômage.

En Polynésie française, l'éventail des taux de chômage selon le niveau de diplôme est plus resserré : l'écart entre les taux minimum et maximum est de 10 points, alors qu'il s'élève à plus de 20 points dans les autres DOM-TOM (11 points en métropole). Si la proportion de chômeurs parmi les actifs non ou peu diplômés est toujours la plus élevée, elle ne dépasse pas les 13,2 %, alors qu'elle atteint 17,8 % sur l'hexagone, et qu'elle avoisine ou franchit le seuil des 30 % dans les autres départements et territoire d'outre-mer. A l'autre extrémité de l'échelle des diplômes, le taux de chômage des lauréats de l'enseignement supérieur n'est que de 3,1 % sur le territoire, ce qui représente un chiffre 2,3 fois plus faible qu'en métropole (7,2 %) et le plus faible de tous les DOM-TOM (4,5 % à 11,1 %).

Ainsi, de manière encore plus marquée en Polynésie, la possession d'un diplôme universitaire constitue un atout décisif en matière d'insertion professionnelle, tandis qu'à contrario, un faible niveau voire même une absence de diplôme paraît bien moins pénalisant pour trouver un emploi.



Comme partout ailleurs mais de manière encore plus marquée en Polynésie, les risques de chômage sont fortement différenciés selon le sexe. La proportion de chômeurs parmi l'ensemble des actifs est en effet 2 fois plus élevée pour les femmes (16,7 %) que pour les hommes (8,3 %) sur le territoire, alors que ce rapport varie entre 1,1 et 1,5 sur l'hexagone et dans les DOM.

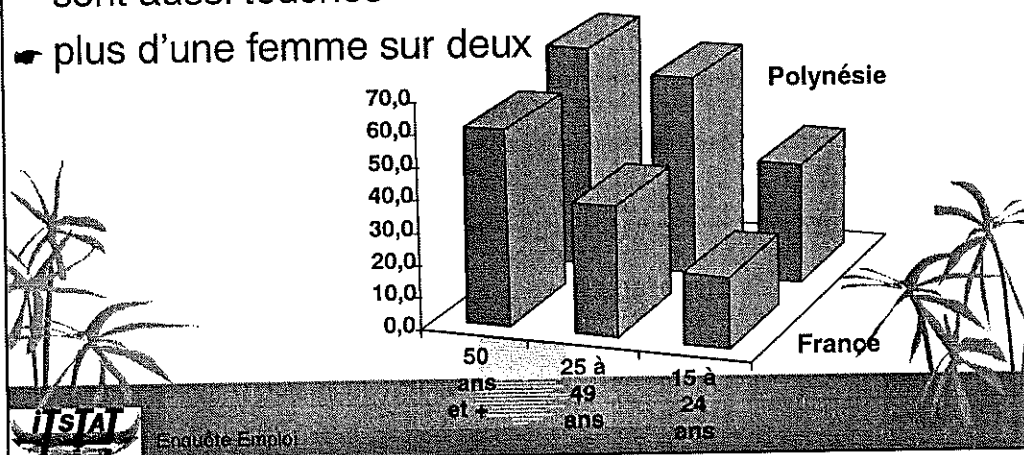
Les taux de chômage diminuent au fur et à mesure que l'âge augmente, mais cela beaucoup plus rapidement pour les hommes que pour les femmes polynésiennes. Ainsi, dans la tranche d'âge des 30 à 39 ans, le taux de chômage masculin n'est plus que de 4,8 % sur le territoire, alors que le taux féminin atteint encore 14,0 %.

A partir de 40 ans, toutefois, la proportion de chômeurs passe en dessous du seuil des 4 %, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, ce qui correspond cette fois-ci à un taux deux fois moins élevé qu'en France métropolitaine.

Ce sont les femmes qui connaissent la situation la plus délicate : 54,2 % des chômeuses cherchent un emploi depuis plus d'un an, alors que cette proportion est de 45,0 % pour leurs homologues masculins. En métropole et dans les DOM, l'écart est nettement moins marqué entre les deux sexes (respectivement 39,3 % et 37,3 % en France métropolitaine).

Un chômage qui dure

- ☛ 50% sont des chômeurs de longue durée
- ☛ les âges intermédiaires sont aussi touchés
- ☛ plus d'une femme sur deux



Plus l'âge est élevé, plus il est long et difficile de « guérir » du chômage, c'est-à-dire de trouver un emploi. En effet, l'ancienneté de la recherche d'emploi croît régulièrement avec l'âge : elle passe de 14,5 mois en moyenne pour les chômeurs de moins de 25 ans, à 29,6 mois pour les chômeurs de plus de 50 ans.

En métropole, quel que soit l'âge, la « guérison » est un peu plus facile, puisque ces durées s'établissent à 8 mois pour les jeunes, et à 21,6 mois pour les plus de 50 ans (soit un peu moins de deux ans). Le développement des mesures d'aides à l'emploi et de lutte contre le chômage sur l'hexagone, particulièrement marqué en faveur des publics les plus jeunes et les plus âgés, jugés prioritaires, explique cette moindre ancienneté dans la recherche d'emploi.

Il en résulte que, malgré la relative jeunesse des chômeurs polynésiens, le chômage de longue durée est important sur le territoire. L'ancienneté déclarée de recherche d'emploi s'établit à un an et demi en moyenne, contre un an et un mois sur l'hexagone (mais deux ans aux Antilles, et 16 mois à la Réunion).

Globalement, 1 chômeur polynésien sur 2 est au chômage depuis plus d'un an (38,3 % en France métropolitaine).

Le chômage de très longue durée est lui-même deux fois plus important sur le territoire que sur l'hexagone : les proportions de personnes au chômage depuis plus de deux ans s'élèvent à respectivement 31,2 % et 15,4 %.